



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 16 décembre 2020

N°499

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prolongation et renforcement du plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, **Franck Riester**, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, et **Alain Griset**, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, annoncent la prolongation et le renforcement du plan de soutien exceptionnel aux entreprises françaises exportatrices en réponse au ralentissement économique lié à l'épidémie de la COVID-19.

Combiné aux mesures d'urgence en soutien aux entreprises françaises, le plan d'urgence pour les entreprises exportatrices mis en place en mars 2020 a permis de les soutenir face aux conséquences de la crise, en sécurisant leur trésorerie et en préservant leur capacité de rebond à l'international après la crise.

Le volet export du plan de relance, annoncé le 3 septembre par le Premier ministre et présenté le 30 septembre par Bruno Le Maire, Franck Riester et Alain Griset, met en place un renforcement de l'accompagnement et du financement export pour aider toutes les entreprises à conquérir ou reconquérir des marchés export en phase de reprise.

Toutefois, la deuxième vague de la COVID-19 a retardé la pleine reprise de l'activité économique des entreprises à l'international. Aussi, en complément du déploiement du plan de relance export, le Gouvernement a décidé de renforcer le soutien d'urgence aux entreprises exportatrices :

1. Les mesures prises en soutien à la trésorerie des exportateurs seront prolongées en 2021

Afin de continuer à soutenir les entreprises exportatrices, l'ensemble des mesures de soutien d'urgence prises en mars 2020 seront prorogées sur l'année 2021. En particulier, le soutien à la trésorerie des entreprises exportatrices sera renforcé. Ainsi, le rehaussement des quotités garanties à 90% pour les garanties des cautions et préfinancements, sera maintenu jusqu'à la fin de l'année 2021.

2. Un soutien renforcé aux PME et ETI qui prospectent de nouveaux marchés : l'avance de l'assurance prospections sera portée de façon exceptionnelle à 70%

Le soutien apporté aux PME et ETI qui se lancent à l'export sera renforcé, afin de sécuriser leur trésorerie et de leur permettre de poursuivre sereinement leurs actions de prospection.

Les modalités de versement de l'assurance-prospection seront temporairement modifiées. Le dispositif permet aujourd'hui à une entreprise de bénéficier d'une avance de 50% de ses frais de prospection, dès la signature de son contrat. Dans un contexte incertain, pour accélérer la reprise des exportations par les PME et ETI via un effet immédiat et significatif sur leur trésorerie, le Gouvernement a décidé que l'avance initiale versée sera exceptionnellement portée à 70% des dépenses engagées par l'entreprise. Cette mesure sera valable pendant toute l'année 2021.

En outre, la possibilité de prolonger d'un an les durées de prospection pour les PME et ETI, prévue par le plan d'urgence de mars 2020, sera maintenue.

Les entreprises continueront également à bénéficier des services d'accompagnement et de financement export personnalisés proposés par la Team France Export de leur région.

Bruno Le Maire : « *Continuer à soutenir nos PME françaises pour qu'elles exportent et conquièrent de nouveaux marchés à l'international : voilà notre objectif. Comme nous l'avons fait depuis le début de la crise, nous adaptons nos dispositifs pour qu'ils répondent le plus concrètement possible aux réalités et aux contraintes des chefs d'entreprise. Le soutien à l'export sera donc renforcé pour permettre aux PME et aux ETI une reprise d'activité la plus rapide possible.* »

Franck Riester : « *Nos entreprises doivent plus que jamais oser l'international pour s'engager dans une croissance durable : c'est le sens de la prolongation et du renforcement des mesures de soutien à nos entreprises exportatrices. Véritable passeport pour l'export, ces mesures viennent s'ajouter aux 247 millions d'euros du Plan de relance export que nous déployons en bonne intelligence avec les Régions. Les PME et ETI ont été au rendez-vous du Relance Export Tour dans tous les territoires, et ont ainsi montré leur détermination à aller vers l'international. Nous sommes déterminés à accompagner leurs talents à la conquête de nouveaux marchés.* »

Alain Griset : « *Le développement et la reprise d'activité de nombreuses PME se feront grâce à l'internationalisation de leur activité. Les aider à se positionner sur des marchés étrangers est donc primordial. Le renforcement des dispositifs publics de soutien par la préservation de la trésorerie des entreprises exportatrices et l'avance de l'assurance prospections permettront aux PME françaises d'accélérer leurs projets à l'international en 2021.* »

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire
Cabinet de Franck Riester
Cabinet d'Alain Griset

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
presse.comext@diplomatie.gouv.fr
presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr

